

Présents : Mme SIMONNEAU, directrice.
Mmes CARTAL, JACQUES, NOWICKI, SAAD, enseignantes.
Mmes DUSSOURD, MICARD et MULLER, parents d'élèves PEEP.
Mmes GIANNETTI, HOREL et MARQUES ROSA, parents d'élèves APIE.
Mme FRANÇOIS, Maire d'Épinay sur Orge.

1) ORGANISATION DE LA RENTREE 2019

A) CHANGEMENTS DE POSTE AU SEIN DE L'EQUIPE EDUCATIVE

Départ de Mmes SAAD et LAPORTE, enseignantes en poste provisoire.

Poste de direction : il sera pris en charge par Mme CILIA PICHON (en attente de son affectation pour la rentrée 2019) ou par Mme SIMONNEAU.

ATSEM : départ de Mme Caroline BRIOT pour Paul Valéry maternelle. Echange de poste entre Mme Estelle PAMPAGNIN et Mme Angélique POPINEAU : cette rotation est une volonté de la municipalité.

B) EFFECTIF ET REPARTITION.

PS : 52 MS : 48 GS : 54 Total des inscrits pour la rentrée 2019 : 154

Nous sommes à une inscription du seuil possible d'ouverture d'une sixième classe. Deux structures seront donc préparées pour parer aux deux configurations.

Pour 5 classes, la structure envisagée serait une PS, une PS-MS, trois MS-GS.

Pour 6 classes, la structure est à l'étude.

Si le nombre d'inscrits augmente encore, un comptage du nombre d'élèves sera certainement effectué le jour de la rentrée. C'est pourquoi un document écrit sera demandé aux parents si leur enfant est absent le lundi 2 septembre : il devra certifier l'inscription de leur(s) enfant(s) à l'école pour l'année 2019-2020 ainsi que la date prévue de retour en classe. L'ouverture, si elle est confirmée, devrait avoir lieu dans les toutes premières semaines de septembre.

C) RETOUR POSSIBLE DES PS A 15H.

Le projet de loi pour l'école de la confiance a été adopté en février par l'Assemblée Nationale et en mai par le Sénat : l'instruction est devenue obligatoire à partir de 3 ans. Une attention particulière sera portée sur l'absentéisme des élèves. Une certaine tolérance sera cependant observée pour les élèves de première année.

L'école sera accessible de 15h00 à 15h15 pour permettre un retour des petites sections après la sieste au domicile des parents, si ces derniers le souhaitent. De ce fait, la récréation de l'après-midi aura lieu de 14h45 à 15h15 et le coucher des Petits au dortoir sera également avancé d'un quart d'heure.

D) ORGANISATION DE LA PREMIERE SEMAINE D'ECOLE.

La rentrée des classes aura lieu le 2 septembre pour tous les niveaux.

Le 2 septembre, tous les enfants seront accueillis dans les classes et leurs parents pourront les accompagner. A partir du mardi 3 septembre, les Moyens et les Grands seront accueillis dans la cour par les enseignantes et les ATSEM sans leurs parents de 8h20 à 8h30.

Le lundi 2 septembre, les Petits seront accueillis en classe avec **UN des deux parents à 9h30** : en plus de l'enseignante et de l'ATSEM, des animateurs municipaux seront présents dans la classe pour favoriser une rentrée en douceur. Les parents des Petits pourront rester en classe avec leur enfant mais ils devront quitter l'école avant 10h00.

Cet accueil en classe des parents de Petits sera possible du lundi 2 septembre au vendredi 6 septembre inclus. Cependant le temps de présence des parents dans l'école devra s'amenuiser tout au long de la semaine. A partir du lundi 9 septembre, les parents ne seront plus autorisés à accompagner leur enfant jusqu'à la classe : l'accueil se fera à la porte vitrée.

Les réunions de rentrée se dérouleront dans chaque classe le vendredi 6 septembre après la classe : les horaires seront précisés le 2 septembre.

E) SECURITE, CIRCULATION DES PARENTS DANS L'ECOLE. PPMS

Le plan Vigie-Pirate est toujours en vigueur. L'entrée au sein de notre établissement est donc toujours limitée et soumise à contrôle.

Le jeudi 4 avril, une commission de sécurité s'est réunie et un exercice d'évacuation incendie a été réalisé : aucun dysfonctionnement grave n'a été signalé. Les remarques des pompiers ont été prises en compte.

Le vendredi 17 mai, il a été procédé à un exercice PPMS « s'échapper ». Cet exercice a été effectué rapidement et dans le calme.

F) MATERIEL DEMANDE POUR LA CLASSE.

En début d'année, il est demandé une paire de chaussons pour les classes de Petits (sport, mauvaises conditions climatiques...) ainsi qu'un ou plusieurs changes complets marqués au nom de leur enfant.

Les grandes sections devront se munir d'une trousse et de petit matériel d'écriture en cours d'année : les enseignantes le rappelleront aux parents le moment venu.

2) PROJET D'ECOLE : BILAN 2018-2019 ET NOUVEAU PROJET ANNUEL.

A) BILAN.

Le projet d'école 2015-2019 s'achève : il portait sur l'écoute et l'attention, ainsi que sur l'enrichissement du langage et l'acquisition d'une culture artistique. Durant cette année 2018-2019, nous avons choisi de l'orienter vers les sciences. Le vocabulaire, le dessin et le raisonnement scientifique ont été abordés. Un cahier individuel d'expérimentations a été instauré : il continuera à être exploité tout au long du cycle 1.

B) NOUVEAU PROJET

Une nouvelle maquette de projet annuel sera expérimentée au niveau national en 2019-2020. Il met en avant quatre pôles :

- Ambition pour tous et excellence
- Bien être pour tous : élèves, enseignants, parents...
- Cultures et citoyenneté responsable
- Equité et inclusion pour tous et pour chacun.

Cette nouvelle approche est actuellement étudiée par l'équipe enseignante.

3) LES ACTIONS CULTURELLES PROPOSEES DANS LE CADRE DU PROJET D'ECOLE ET DU PROJET DE CLASSE SANS NUITEE

- Sortie à la Cité des Enfants le 5 février pour les 3 MS-GS et le 12 février pour les PS et PS-MS.
- Spectacle « Holà l'eau là » le 26 mars pour les 5 classes, compagnie A Tirelarigot.
- Sortie à l'Exploradôme (Vitry sur Seine) le 7 mars pour les MS de la classe de Mme SIMONNEAU et la classe de Mme JACQUES, le 9 mars pour les classes de Mmes CARTAL et NOWICKI.
- Intervention d'une animatrice du Conservatoire des Plantes de Milly la Forêt sur l'utilisation des herbes tinctoriales les 11 et 12 avril.
- Intervention d'une animatrice du Musée de poche sur l'eau représentée par les grands peintres (Monet et Hokusai) les 23 et 24 mai.
- Spectacle L'Odysée de Lola le vendredi 21 juin.

Certaines classes ont réalisé un cadeau pour les parents (fête des mères, des pères, des parents). Suite aux remarques de quelques parents, l'équipe enseignante s'est réunie pour prendre une position commune à toute l'école. Ces fêtes sont des fêtes familiales : les présents pour les parents ne seront plus confectionnés sur le temps scolaire.

4) EVENEMENTS DE FIN D'ANNEE : MATINEE RECREATIVE ET EXPOSITION INTERACTIVE.

Une matinée récréative sera organisée le vendredi 28 juin de 9h00 à 11h00 pour les élèves de l'école. Les enseignantes et les représentants de parents d'élèves proposeront des stands de jeux aux enfants ainsi qu'une collation et des rafraichissements.

Le samedi 29 juin de 9h00 à 12h00, l'école vous invite à une matinée portes ouvertes : les créations artistiques des élèves seront exposées. Des ateliers scientifiques seront également accessibles, le thème commun étant celui des quatre éléments. Les parents d'élèves proposeront à cette occasion une collation pour les parents et les enfants ainsi qu'une vente de livres de l'association « Lire c'est partir ». Les parents sont invités à participer en apportant un gâteau.

5) POURSUITE DE L'UTILISATION DE L'ENT ONE.

Malgré les incidents de parcours et la faible consultation du site, l'équipe enseignante a décidé de continuer l'expérience ENT ONE et de la généraliser à toutes les classes : à partir de la rentrée 2019, vous pourrez vous rendre sur le site de notre école pour avoir régulièrement des informations sur la vie de la classe de votre enfant. Les affichages photographiques sur les portes vitrées n'auront donc plus cours, mais des informations continueront à y être placardées. Des explications vous seront communiquées par les enseignantes lors des réunions de rentrée.

6) CANTINE : GESTION DU BRUIT.

Les parents d'élèves ont soulevé le problème de la gestion du bruit par le personnel municipal sur le temps de cantine : les méthodes de retour au calme telles que l'utilisation d'un sifflet ou le fait de mettre les mains en l'air ne leur semblent pas adaptées à ce moment de pause méridienne. Les enseignantes rappellent qu'un service regroupe une cinquantaine d'élèves et que des enfants de cet âge ont beaucoup de mal à limiter leur niveau sonore en si grand groupe. Mme le Maire a entendu les demandes des parents : le personnel de cantine ainsi que les ATSEM vont travailler avec leur responsable pour que le retour au calme se fasse de façon plus douce. Des travaux d'insonorisation du réfectoire sont envisagés mais pas dans le court terme.